

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110**Séance du **Mardi 05 Avril**Numéro de délibération **D2022_09**

L'an 2022

et le Mardi 05 Avril

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

Georges RIBOT, Jean Pierre OZIL, Sébastien KUBANI, Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT, Jerome
NOGARET, Laurent BRUNEL

Représentés: Christian PRIVAT par Jean Pierre OZIL, Ophélie COEURDACIER DE GESNES par
Georges RIBOT

Absents :

Excusés : Loïc VOILLIOT, Céline LINGERAT

A été nommé secrétaire :

Sébastien KUBANI

Objet de la Délibération**Attributions de Subventions aux associations**

Le Maire expose au conseil municipal la demande de subventions à l'association de la commune :

« Lou Ron Traoucat »

Après avoir examiné cette demande et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer
la somme de 1000 € à cette association.

Cette subvention sera imputée à l'article 6574

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire : Georges RIBOT

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

du

du

